

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## Le littéraire et l'oral

Clément Moisan, *Le phénomène de la littérature*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Essais littéraires », 1996, 274 p., 24,95 \$.

Collectif (sous la direction de Marty Laforest), *Autour de la narration. Les abords du récit conversationnel*, Québec, Nuit blanche, 1995, 178 p., 23,95 \$.

Michel Gaulin

Numéro 83, automne 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38913ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gaulin, M. (1996). Compte rendu de [Le littéraire et l'oral / Clément Moisan, *Le phénomène de la littérature*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Essais littéraires », 1996, 274 p., 24,95 \$. / Collectif (sous la direction de Marty Laforest), *Autour de la narration. Les abords du récit conversationnel*, Québec, Nuit blanche, 1995, 178 p., 23,95 \$.] *Lettres québécoises*, (83), 46–47.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 1996

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Le littéraire et l'oral

Une tentative de cerner de plus près un phénomène qui semble fuir dès qu'on croit le comprendre ; un rappel des droits de l'oralité face au littéraire.

ESSAI  
Michel Gaulin

SANS DOUTE BIEN AVANT LE VERS CÉLÈBRE D'HORACE sur les bienfaits d'une alliance heureuse entre l'utile et l'agréable, l'amour et la culture des lettres ont-ils été considérés comme un indice de civilisation. Mais, pour peu qu'ils se soient volontiers livrés aux charmes de l'agréable dans sa manifestation littéraire, les hommes n'en ont pas moins mis beaucoup de temps à en pénétrer les mécanismes. En revanche, l'ascendant progressif du littéraire sur l'oral, forme infiniment plus ancienne — et naturelle — d'expression, a eu pour effet de repousser injustement ce dernier dans l'ombre. Aussi les deux ouvrages qui font l'objet de la présente chronique ont-ils pour but l'un de remédier à une carence, l'autre de rétablir l'équilibre en faveur d'une forme de narrativité que l'on considère trop souvent comme allant de soi.

## Qu'est-ce que la littérature ?

Dans *Le phénomène de la littérature*, Clément Moisan cherche à relever en partie le défi lancé il y a déjà une bonne trentaine d'années par Roland Barthes dans ses *Essais critiques*, à savoir que au delà de ses connotations philosophiques ou critiques, la célèbre question de Sartre appelle d'abord une histoire de l'idée de littérature. Persuadé, quant à lui, de la nécessité de débroussailler le terrain avant d'accéder à l'idée pure, Moisan se livre plus modestement à un examen de la littérature en tant que *phénomène*, en tentant de répondre, dans une perspective empirique plus que théorique, à trois questions : quoi ? pourquoi ? comment ?

Dans la foulée des travaux de Bourdieu et de Hans Robert Jauss, mais sachant également s'en démarquer lorsque cela lui paraît nécessaire, Moisan s'intéresse d'abord aux conditions matérielles — et pourrait-on dire « morales » — de la littérature. Envisagée de tout temps comme un phénomène principalement esthétique, la littérature n'en est pas moins conditionnée par le milieu dans lequel elle s'épanouit. « [L]'institution littéraire, fait observer Moisan, est le fruit d'une série de négociations, de manipulations, d'interventions de diverses natures et de toutes sortes d'agents ou d'instances. » (p. 22) De même, son aspiration à la pureté esthétique, « phénomène construit sur des critères jamais dits, ni définis [...] n'est-elle jamais qu'une configuration de la morale, de la religion, de l'agir social que doivent transmettre l'école et la nation » (p. 16).

Produit d'un lieu et d'un moment bien précis, entretenant avec d'autres institutions ou sphères d'activité — au premier rang le juridique, le moral ou le religieux et le national — des rapports de nature dialectique, la littérature est, tout comme elles, soumise à des codes qui ouvrent à leur tour la voie à des modes d'activité — genres, manifestes, querelles littéraires —, autant de modalités et de comportements « qui régulent [son] activité et l'ordonnent dans le sens de l'autonomie ou de la dépendance » (p. 51-52). La littérature est donc un organisme vivant, soumise par là, avec ses composantes, à l'évolution et au changement. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à penser à l'évolution des genres, à l'origine « modes de répartition de la matière » (p. 102), mais dont la hiérarchisation n'a cessé, au cours des siècles, de fluctuer, et cela même sur des périodes très brèves. Ainsi Balzac, concevant sa *Comédie humaine*, sent-il le besoin de se réclamer de Dante et, partant, de la poésie pour se justifier de faire du roman, alors que, quelques années plus tard, Zola est tout à fait à l'aise dans le genre.

Soumise comme les autres sphères de l'activité humaine à une forme de régulation, la littérature est aussi sujette à diverses entreprises de *régularisation*, que Moisan définit comme « une "machinerie" destinée à créer des structures stables de classements ou une permanence des reclassements » (p. 127). C'est de ce processus que résulte peu à peu la formation du *canon*, qui est le fait, tout à la fois, de la *doxa* — des énoncés reçus comme vérité universelle et dont l'autorité repose soit sur le statut de celui qui les émet, soit sur le prestige du lieu (la chaire du professeur, par exemple) où ils sont émis — et de la critique littéraire, mais surtout de l'histoire littéraire, remise en question et renouvelée en profondeur, dont Moisan fait l'instance primordiale du processus de canonisation. L'histoire, selon lui, « moule le champ et lui donne son sens [...]. Elle devient la seule façon de mettre en ordre la littérature par sa capacité non seulement de rendre compte des faits, mais de les ordonner en vue d'une explication. » (p. 159)

C'est par le biais de l'histoire, aussi, que Moisan ferme la boucle de son propos, en reliant, comme il se doit, l'histoire au phénomène plus vaste de la culture, dont il fait « l'élément fédérateur qui permet à l'his-





toire de traiter de la littérature comme lieu ou objet de la démarche qu'elle englobe » (*ibid.*). Ainsi se trouve réalisé le vœu de Barthes, dans le texte placé par Moisan en épigraphe à son ouvrage, et dans lequel l'auteur des *Essais critiques* appelait, autour de la littérature, à une « question d'historien ». Ainsi aussi se trouve réhabilité Gustave Lanson, qui ressort peu à peu du purgatoire où l'avaient relégué les diverses théories en *-isme*, *-ique* et *-logie* des deux ou trois dernières décennies, et dont on est en train de redécouvrir aujourd'hui les grandeurs de la méthode.

## Les qualités de l'ouvrage

Clément Moisan, pour sa part, apporte à son entreprise, qui pourrait autrement paraître aride, de solides qualités d'érudition, un style simple et limpide, de même qu'un humour discret (les sous-titres de plusieurs de ses chapitres sont inspirés de Borges ou de Lewis Carroll), mais surtout un sens pédagogique affirmé qui l'incite, tout au long de son ouvrage, à appuyer ses démonstrations sur des exemples tirés des domaines québécois aussi bien que français. On retiendra notamment, à ce propos, les leçons éclairantes qu'il tire, sur les lectures possibles d'un même corpus à des époques différentes, d'un examen attentif (p. 28-36) des paratextes (préface ou introduction) aux diverses éditions du *Répertoire national* de Huston, celle de Huston lui-même, puis les rééditions de A.-B. Routhier (1893) et de Robert Mélançon (1982). Moisan est en outre très bien servi par sa formation de com-

paratiste, qui lui permet, par exemple, de bien distinguer les apports des traditions française et allemande dans les études littéraires (p. 162) ou, plus près de nous, de mesurer comment le genre de l'humour fonctionne différemment dans nos deux littératures nationales (p. 40-50), ou encore comment Camille Roy et Lorne Pierce ont pu s'influencer réciproquement dans leurs histoires respectives de la littérature « canadienne », le *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*, publié pour la première fois en 1918, et réédité à plusieurs reprises, et l'*Outline of Canadian Literature*, paru en 1927 avec une préface de M<sup>re</sup> Roy lui-même (p. 149 et suiv.).

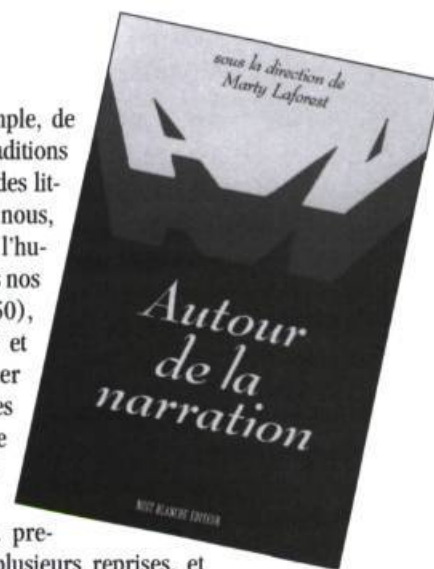
En fait, à travers le livre de Moisan, c'est toute une tranche de l'histoire de la culture littéraire en Europe depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui défile devant nos yeux avec, en filigrane, une histoire de l'enseignement des lettres à l'université, depuis le moment où, en France tout au moins, les universités abandonnent la pratique de la seule collocation des grades pour dispenser elles-mêmes l'enseignement. Enfin, et ce n'est pas son moindre mérite, ce livre jette un éclairage instructif sur la façon dont les littéraires de la génération à laquelle j'appartiens ont été formés, croyant faire l'apprentissage de la littérature, alors que c'était en fait, à travers elle, les valeurs morales de toute une société qui leur étaient inculquées.

## Narrativité et récit conversationnel

C'est sans doute cette formation encore inspirée du vieil humanisme issu de la Renaissance qui me rend par principe réfractaire à des ouvrages de nature hyperteknique comme celui dont Marty Laforest a pris la responsabilité, avec une brochette de spécialistes internationaux, autour de la notion de narrativité du récit conversationnel.

S'il peut être parfaitement légitime de vouloir attirer l'attention sur l'importance du récit oral, un peu relégué au second plan par le récit dit « littéraire », encore faut-il savoir porter à l'attention d'un public cultivé (je ne parle pas de spécialistes) le fruit des recherches savantes que cette démarche peut inspirer. Cela, beaucoup de chercheurs ont été capables de le faire dans des temps plus anciens (je pense, entre autres, à nos ethnologues, comme Luc Lacourcière), alors que le ton du discours savant était davantage celui de la bonne compagnie que celui des sciences dites « humaines », qui singent trop souvent (et en moins bien) celui des sciences exactes.

J'avoue, pour ma part, être resté assez indifférent à ma lecture pourtant attentive de cette série d'études qui prennent comme point de départ deux corpus de français montréalais, et je serais surpris que l'audience de cet ouvrage dépasse de beaucoup le cercle très restreint des initiés. C'est bien dommage pour quiconque prend au sérieux la maxime de Térence, selon laquelle rien de ce qui est humain ne devrait être étranger à l'homme.



# Visibilité Efficacité

## Publicité

Pour annoncer dans *Lettres québécoises*

contactez Michèle Vanasse Tél.: (514) 525-9518 • Téléc.: (514) 525-7537